

APPEL DE PROPOSITIONS

Projet pilote national – Conception de l'architecture nationale des parcours d'apprentissage et du modèle de développement des compétences du Carrefour de formation national de renforcement des capacités

Date d'émission : Lundi 27 juillet 2026

Date de fermeture : Dimanche 30 août 2026 | 23h59 (HE)

CONTEXTE

Reconnu pour son expertise, le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Canada) œuvre depuis plus de 28 ans pour favoriser le développement économique des communautés francophones et acadienne en appuyant les actions collectives de ses membres et en assurant un leadership national basé sur la collaboration, les partenariats et le renforcement des capacités.

Dans un contexte marqué par l'évolution des besoins du marché du travail, la diversification des parcours professionnels et les enjeux liés à l'intégration économique des personnes immigrantes, le renforcement des compétences des intervenants constitue un levier stratégique essentiel pour assurer la qualité, la cohérence et l'impact des services offerts à travers le pays.

Le RDÉE Canada a mis en place un Carrefour de formation national permettant le renforcement des capacités afin de professionnaliser, harmoniser et structurer les services d'employabilité francophones à l'échelle pancanadienne.

Le Carrefour de formation est maintenant appelé à évoluer afin de devenir un véritable centre national de développement des compétences, offrant une expérience d'apprentissage cohérente, progressive et adaptée aux différents profils professionnels.

Le RDÉE Canada souhaite donc se doter d'une architecture d'apprentissage nationale qui permettra d'organiser l'ensemble des activités actuelles et futures dans une logique intégrée de développement des compétences. Cette architecture constituera la référence pour tous les futurs développements du Carrefour de formation.

Le RDÉE Canada lance un appel de propositions pour la phase 1, qui constitue un projet pilote national prioritaire portant sur l'axe Employabilité et Immigration, incluant les services d'aide à l'emploi (SAE), l'intégration économique des immigrants francophones et l'alignement avec les normes nationales de service.

Cette première phase vise ainsi à jeter les bases d'un Carrefour de formation structurant, en définissant les fondements pédagogiques, les logiques de développement des compétences et les mécanismes de reconnaissance qui soutiendront, à terme, un espace virtuel apprenant accessible à l'ensemble du réseau.

OBJECTIF DU PROJET

L'objectif sera de concevoir le modèle pédagogique et l'architecture nationale des parcours d'apprentissage du Carrefour de formation en employabilité afin d'en faire un écosystème cohérent de développement professionnel continu. Le mandat doit permettre d'établir un fil conducteur reliant l'ensemble des activités d'apprentissage offertes par le Carrefour de formation et d'assurer leur cohérence à long terme.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- définir une signature pédagogique nationale ancrée dans une approche par compétences et en lien avec les réalités du terrain;
- concevoir des parcours d'apprentissage structurés et adaptés aux différents profils d'utilisateurs (conseillers en emploi, gestionnaires, professionnels en immigration, agent de liaison avec les employeurs, etc.);
- définir une progression des apprentissages selon différents niveaux de maîtrise, du niveau débutant jusqu'à l'expertise;
- élaborer une cartographie complète du Carrefour de formation illustrant les liens entre les compétences, les formations, les outils, les activités d'apprentissage, les évaluations, les badges et les parcours;
- réaliser une analyse des ressources existantes afin d'identifier les formations pouvant être réutilisées, les chevauchements, les lacunes et les priorités de développement;
- intégrer à chaque parcours les compétences visées, les préalables, les modalités d'apprentissage, les évaluations, les badges et les mécanismes de reconnaissance des acquis.

Cette phase constitue une étape clé visant à établir une base solide et cohérente, sur laquelle pourront s'appuyer les phases subséquentes de développement, de déploiement et d'intégration technologique.

PORTÉE DU MANDAT

Le prestataire sera appelé à travailler à partir :

- du cadre de compétences existant du réseau;
- des réalités professionnelles des différents profils (conseillers en emploi, gestionnaires, professionnels en immigration, agent de liaison avec les employeurs, etc.);
- des pratiques actuelles du réseau (notamment les communautés de pratique).

Le mandat consiste à traduire ces éléments en un modèle cohérent, opérationnalisable et évolutif, permettant de soutenir à la fois le développement des compétences et leur reconnaissance.

Une attention particulière devra être portée à :

- l'ancrage des compétences dans des situations professionnelles concrètes;
- la capacité du modèle à soutenir des parcours personnalisés;
- la cohérence entre les formats et activités d'apprentissage et les mécanismes de reconnaissance.

LIVRABLES ATTENDUS

Cadre stratégique, pédagogique et expérientiel

Le prestataire devra élaborer un cadre intégré définissant :

- la vision pédagogique du Carrefour de formation;
- les principes directeurs (accessibilité, flexibilité, ancrage dans la pratique, reconnaissance continue);
- la signature pédagogique du Carrefour de formation;
- un modèle d'expérience utilisateur, incluant :
 - les points d'entrée (autoévaluation, diagnostic, reconnaissance des acquis);
 - les logiques de navigation et de progression;
 - les mécanismes de personnalisation et d'engagement.

Structuration des compétences et des parcours

À partir du cadre existant, le prestataire devra :

- décliner les compétences en niveaux de maîtrise;
- identifier des indicateurs observables de développement;
- associer les compétences à des situations professionnelles concrètes;

- structurer des parcours types pour les différents profils :
 - conseillers en emploi,
 - gestionnaires,
 - professionnels en immigration économique,
 - agent de liaison avec les employeurs;
- intégrer une logique permettant des parcours adaptés et personnalisés;
- proposer une carte de programme mettant en relation les compétences, les niveaux de maîtrise et les principaux thèmes ou contenus de formation.

Modèle de développement et de reconnaissance des compétences

Le prestataire devra proposer un modèle permettant de :

- définir les types de reconnaissance (micro-acquis, compétences, profils);
- préciser les critères et modalités d'évaluation;
- identifier les preuves de compétences (situations réelles, productions, observations);
- structurer une logique de progression et d'accumulation des acquis, incluant la reconnaissance des compétences déjà maîtrisées.

Architecture des dispositifs d'apprentissage

Le prestataire devra définir les principales composantes du Carrefour de formation, incluant :

- les différents formats d'apprentissage :
 - formations (synchrones et asynchrones),
 - apprentissage en situation de travail,
 - communautés de pratique,
 - mentorat et accompagnement;
- préciser leur rôle dans le développement des compétences;
- identifier les expertises internes et externes susceptibles de contribuer au développement et à l'animation des activités d'apprentissage (ex. : formateurs, praticiens, experts de contenu, communautés de pratique).

Prototypage de parcours

Le prestataire devra développer :

- 1 à 2 parcours types détaillés permettant d'illustrer concrètement :
 - la progression des compétences;
 - les dispositifs mobilisés;
 - les mécanismes de reconnaissance.

Rapport de synthèse

Le prestataire devra produire un rapport comprenant :

- une synthèse des choix structurants;
- les conditions de succès pour la mise en œuvre;
- les principaux enjeux et risques à anticiper;
- des recommandations pour la phase 2.

Plan de déploiement national

Le prestataire devra produire un plan de déploiement comprenant :

- les principales phases de mise en œuvre;
- les rôles et responsabilités des parties prenantes;
- les conditions de succès et les principaux risques;
- les recommandations en matière de gestion du changement;
- un échéancier et une feuille de route pour le déploiement progressif du Carrefour de formation.

PROFIL RECHERCHÉ

Le prestataire devra démontrer une expertise en :

- conception de dispositifs d'apprentissage par compétences;
- structuration de parcours professionnels;
- développement de modèles de reconnaissance des acquis;
- conception d'expériences d'apprentissage en environnement numérique;
- formation continue et développement professionnel.

Une connaissance des contextes francophones en milieu minoritaire et des enjeux liés à l'employabilité et à l'immigration constitue un atout.

LIVRABLE FINAL

Le mandat devra mener à la production d'un cadre structurant, cohérent et mobilisateur, servant de base au développement et au déploiement du Carrefour de formation national.

EXCLUSIONS DE CE MANDAT

Les éléments suivants seront abordés dans une phase subséquente :

- gestion du changement;
- plan de communication;
- intégration technologique détaillée.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les propositions seront évaluées selon :

- La pertinence et la clarté de l'approche proposée
- L'expérience et l'expertise (voir Profil recherché) du prestataire
- Qualité de la présentation
- Budget détaillé proposé
- La qualité des références et des réalisations passées
- La compétitivité et la transparence de la proposition
- Les propositions doivent être rédigées en français, et les services devront être fournis en français
- Les propositions ne devront pas dépasser 12 pages (incluant la page de présentation).

GÉNÉRALITÉS

- Le client fournira les textes et informations pertinentes en français.
- Le client se réserve le droit de n'accepter aucune des propositions.
- Le client se réserve le droit, après la clôture, de négocier l'un ou l'autre ou la totalité des aspects de toute proposition.
- Nulle obligation contractuelle ne peut découler du processus, à moins qu'une entente officielle ne soit signée entre le client et le candidat retenu.
- Le client restera propriétaire du travail une fois achevé.

DÉPÔT DES PROPOSITIONS

Les propositions doivent être reçues au plus tard le **dimanche 30 août 2026 à 23h59 (HE)** et transmises par courriel en format PDF ou Word, à l'attention de la conseillère en immigration et mobilisation des employeurs du Projet Tremplin: khadidja.touhami@rdee.ca

Toute question concernant le présent appel de propositions doit être adressée par courriel, à la même adresse.

Pour obtenir de plus amples informations ou des références utiles à la préparation des propositions de services, nous vous invitons à consulter notre site internet à l'adresse suivante : <https://rdee.ca>